



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme Soutien à l'action bénévole 2022-2023
**PLUS DE 150 000 \$ POUR SUPPORTER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES
DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LES PLAINES!**

Sainte-Anne-des-Plaines, le 20 mars 2023. – La députée de Les Plaines, M^{me} Lucie Lecours, est heureuse d'annoncer les sommes importantes qui ont été remises, au cours des 12 derniers mois, en appui aux organismes du milieu. Provenant du programme Soutien à l'action bénévole, un montant de 150 640 \$ a été remis à 153 organismes afin de les soutenir dans leurs différentes initiatives visant à maintenir le tissu social et la qualité de vie, d'abord dans la circonscription qu'elle représente, Les Plaines, mais aussi dans les régions de Lanaudière et des Laurentides.

Par le biais de ce programme « j'ai le privilège d'apporter mon soutien à de nombreux organismes qui travaillent quotidiennement au mieux-être des citoyennes et citoyens. Cette aide financière peut faire une grande différence pour eux et générer plusieurs fois sa valeur en termes d'impact dans la communauté », de souligner la députée.

Pour conclure, M^{me} Lecours tient sincèrement à remercier ses collègues députés de l'Assemblée nationale pour leur générosité et leur implication lorsqu'ils sont sollicités au bénéfice des organismes de la circonscription de Les Plaines.

Fait saillant

Depuis 1991, le programme Soutien à l'action bénévole met à la disposition de chacun des membres de l'Assemblée nationale une enveloppe dédiée au financement des interventions en matière de loisir, de sport, d'équipements légers et d'action communautaire dans leur circonscription. Les projets soutenus en 2022-2023 contribuent au développement local et régional et s'inscrivent dans les orientations gouvernementales en matière de loisir, de sport et d'action communautaire.

- 30 -

Source :

Guylaine Bédard
Attachée politique
Bureau de Lucie Lecours, députée de Les Plaines
450 512-5069